

Textos sur les 10 principes de l'enseignement social de l'Église

ASSOCIEZ CHAQUE TEXTO AVEC L'UN DES 10 PRINCIPES

TEXTOS	PRINCIPES DE L'ENSEIGNEMENT SOCIAL DE L'ÉGLISE
<p>A. Peu importe ses capacités et ses talents, chaque personne humaine a le droit d'apporter sa contribution, d'être à la table où se prennent les décisions et de ne pas être exclue des enjeux sociaux, environnementaux, économiques, politiques, etc.</p>	<p>1. Dignité des personnes</p>
<p>B. Porter plus qu'une attention spéciale à la situation concrète des personnes et des groupes exclus, marginalisés, exploités, appauvris et démunis. En faire une priorité dans notre Voir-Analyser-Agir.</p>	<p>2. Bien commun</p>
<p>C. Travailler activement à ce que cela (voir texto B) soit une réalité, car c'est une condition essentielle pour favoriser le développement humain intégral et le dialogue dans les relations internationales.</p>	<p>3. Solidarité</p>
<p>D. Agir afin que les ressources de la terre et les biens issus du travail humain soient répartis de manière à ce que le nécessaire pour vivre soit accessible à tous les êtres humains et que les inégalités socio-économiques reculent.</p>	<p>4. Option préférentielle pour les pauvres</p>
<p>E. Veiller à ce qu'aucun être humain ne soit traité comme une chose, un objet. Chaque être humain est unique et irremplaçable. Chaque être humain est créé à l'image et à la ressemblance du Créateur.</p>	<p>5. Bonne intendance de la Création</p>
<p>F. S'engager au quotidien pour la protection et la sauvegarde de la Création et des populations vulnérables.</p>	<p>6. Subsidiarité et rôle du gouvernement</p>
<p>G. Agir de manière à ce que les droits de la personne soient une réalité pour tous, particulièrement pour celles et ceux qui ne peuvent pas les actualiser en raison des injustices. Interpeller les autorités et les possédants sur leurs responsabilités à l'égard du respect des droits de la personne et du bien commun.</p>	<p>7. Participation</p>
<p>H. Aller au-delà des intérêts personnels ou de groupe et tenir compte de ce qui soutient l'ensemble d'une vie digne pour toutes et tous dans le monde.</p>	<p>8. Droits et responsabilités</p>
<p>I. Agir pour le respect des droits de la personne : le bien commun doit se situer sur le plan le plus près des gens. Le palier de gouvernement qui doit mettre en œuvre un programme ou un projet doit respecter ces deux critères : la proximité et l'efficacité de son action.</p>	<p>9. Destination universelle des biens</p>
<p>J. Traiter les autres comme j'aimerais que l'on traite ma personne, mon groupe, mon milieu, parce que nous faisons partie d'une seule famille humaine, habitant une seule planète, à préserver au bénéfice de tous, et non pas pour les privilégiés.</p>	<p>10. Paix</p>